

RECHERCHES D'ARCHÉOLOGIE MUSULMANE

LA MOSQUÉE DU VIEUX TÉNÈS

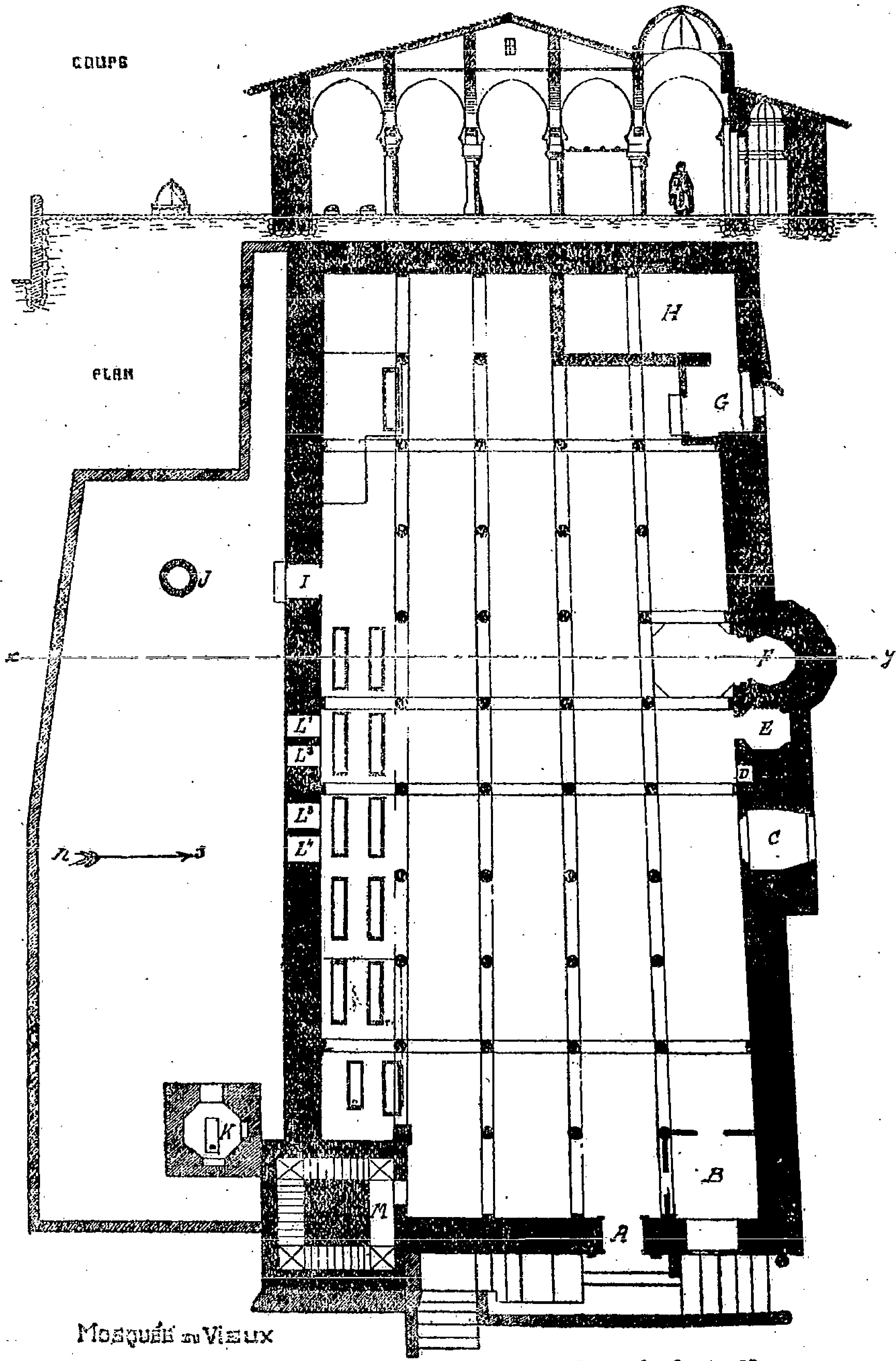
La mosquée du Vieux Ténès occupe, vers l'extrémité du village actuel, un terrain en pente vers le Nord. Quelques cultures, qui ont peut-être remplacé un quartier ancien de la ville, la séparent de la citadelle mentionnée par El-Bekrî. Les ruines de celle-ci couronnent encore, au Sud-Est, l'éperon que contourne l'Oued-Allah.

La mosquée couvre un rectangle assez régulier, qui mesure, dans ses plus grandes dimensions, 18 m. 60 sur 34 m. 50. La porte (A), qui donne entrée directement dans la salle de prières, s'ouvre sur la face orientale. Cette porte est placée à 50 cm. du sol de la rue. On y accède par un perron double établi sur un massif en maçonnerie. L'état des marches et l'aspect de la porte laissent supposer que ce dispositif est assez ancien. Sur la même face latérale, à l'angle Nord-Ouest de la salle, s'élève un minaret carré très simple, de 15 m. 40 de haut, et dont la base forme empâtement.

Une cour étroite et peu profonde longe la face Nord de la salle de prières. Le niveau de cette cour est de 2 mètres au-dessus du jardin voisin, dont elle est séparée par un petit mur, apparemment ancien. Il est évident que ce mur ne fut jamais percé d'une porte et que, dès l'origine, les fidèles accédaient dans la mosquée par le côté. On trouve dans la cour un puits (J), qui sert pour les ablutions ainsi que pour les usages ménagers des gens du quartier, et un tombeau (K) couvert d'une coupole octogonale sur trompes. La présence de cette qoubba fait

COUPS

PLAN



MOSQUÉE du VIEUX
TÉNÈS

0 1 2 3 4 5^m

de cette cour une annexe évidente de la mosquée, mais lui enlève en quelque sorte le caractère d'un *çahn*, cour précédant la salle et consacrée comme elle à la prière. A l'encontre de la plupart des *çahn*, elle n'a pas de galeries latérales, et, tandis que le mur du Nord ne l'isole qu'imparfaitement des jardins, elle est bordée vers le Sud par le mur de la salle de prières, dont les fenêtres (*L*) et la porte (*I*) ne paraissent pas anciennes. Il semble donc que la mosquée consiste essentiellement dans la salle de prières, dont l'angle Nord-Ouest est occupé par le minaret, s'ouvrant dans l'intérieur.

La salle de prières est actuellement couverte par un grand toit à deux pentes, dont les pignons ont été élevés au-dessus des murs latéraux Est et Ouest. Un examen du sommet des murs bordant les nefs et le souvenir des gens du pays, notamment de l'imâm Si 'Othmân, attestent que la mosquée était naguère couverte par des terrasses. Leur délabrement les fit remplacer par le toit de tuiles, qui défigure maintenant l'édifice.

Les nefs sont au nombre de cinq ; mais, contrairement à l'ordonnance presque invariable en Berbérie, elles sont parallèles au mur de la qibla — le mur Sud, où se creuse le mihrâb — et non perpendiculaires à ce mur. Quatre rangées de dix colonnes chacune portent les arcs dirigés Est-Ouest, qui séparent les nefs entre elles, soit quarante colonnes, dont les fûts et les chapiteaux proviennent d'édifices romains ou chrétiens. Des arcs enjambant les nefs isolent les deux dernières travées de l'Est et les deux dernières de l'Ouest. Deux arcades règnent également dans la partie centrale de la travée voisine de celle où se trouve le mihrâb.

La niche de ce mihrâb (*E*) est sans caractère ; l'arc, que circonscrit une voussure, est écrasé et surmonté de trois arcatures frustes, en plein cintre. Aucun décor n'enrichit le cadre. On note d'ailleurs que ce mihrâb est placé au bout de la cinquième travée en partant de l'extrémité

Est, et non au bout de la sixième travée, c'est-à-dire dans l'axe de la salle. Cette dérogation au plan classique laisse supposer un déplacement du mihrâb, dont la raison nous échappe. La travée médiane bordée d'arcs a bien l'apparence d'une avenue principale. Un renforcement (*E*) ménagé au fond de cette travée permet de remiser la chaire à prêcher, ce qui est, au reste, un usage courant dans les mosquées de Berbérie. Une coupole très simple s'élève au-dessus de l'espace carré limité par les arcs, en avant du mihrâb. Elle émerge du toit avec sa calotte écrasée et ses quatre merlons d'angle (1).

Plus que les particularités du plan, l'anatomie des supports des nefs mérite de retenir l'attention. Les fûts de colonnes, que recouvrent de multiples couches de chaux, sont posés sur le sol, sans base. Les chapiteaux qui les surmontent sont d'origines très diverses. On y remarque des modèles de corinthien à feuilles lisses. La plupart sont de très basse époque : certains sont décorés d'une seule couronne de feuilles ; d'autres affectent un épannelage tronconique qu'enveloppent des feuilles d'un faible relief ; d'autres encore ont leurs faces décorées de tiges en volute. Plusieurs bases retournées jouent le rôle de chapiteaux. Parfois même un simple tailloir fait saillie au haut du fût.

Cependant, chapiteaux et tailloirs ne reçoivent pas immédiatement la retombée de l'arc. Un parallépipède, plus au moins élevé, s'interpose entre les deux organes. Dans les faces de ce parallépipède — de cette imposte — que les arcs surmontent, sont enfoncés des tirants en rondins de bois qui consolident la structure (2). Au-dessus de ces impostes, font saillie les moulures très simples qui

(1) *B* du plan est un réduit, dont les murs sont récents et où l'on entrepose des livres et divers objets ; *H* est une enceinte également peu ancienne réservée à la prière des femmes ; on peut y accéder du dehors par l'entrée *G*.

(2) Quelques tirants sont placés plus haut, vers la base de l'arc.

soutiennent l'encorbellement des arcs. Ceux-ci sont des fers-à-cheval légèrement brisés ou déformés au sommet.

*
**

Plusieurs traits donnent à ce sanctuaire d'un petit centre indigène un réel intérêt archéologique. Son ancienneté ne fait guère de doute, et nous sommes tentés de l'identifier avec la mosquée dont parle El-Bekrî. Ténès, au XI^e siècle de notre ère, possède « un *jâmi*' et quelques bazars (1). »

Une première preuve de cette ancienneté peut être tirée de la présence des colonnes et des chapiteaux réemployés. Durant les premiers siècles de l'occupation musulmane, les architectes de mosquées, continuateurs des architectes de basiliques, eurent volontiers recours aux édifices chrétiens du pays pour leur emprunter les supports tout taillés qu'ils y trouvaient. Par la suite, ces carrières de matériaux étant épuisées, ils prirent le parti d'élever leurs nefs sur des piliers de maçonnerie. L'antique Cartennae devait offrir assez peu d'édifices chrétiens exploitables : l'emploi des fragments qui en proviennent attestent une fondation musulmane pas très postérieure à la création même de Ténès.

Nous devons aussi considérer comme une particularité notable l'usage des terrasses couvrant cette salle hypostyle. Elle est d'autant plus frappante que, dans le Vieux Ténès, toutes les maisons sont couvertes en toits de tuiles (2). Faut-il considérer que l'emploi des terrasses dans cet édifice religieux nous reporte à un temps lointain où ce mode de couverture existait dans le pays ? Cela n'est pas impossible ; mais nous croyons qu'il convient de voir

(1) El-Bekrî, éd. Alger, 1911, p. 61, tr. 1913, p. 128.

(2) Augustin Bernard (*L'habitation rurale des indigènes de l'Algérie*, Alger, 1921, p. 94), le signale comme une survivance de l'occupation romaine.

plutôt, dans ces terrasses de la mosquée, une importation ou une influence plus ou moins directe d'une des seules régions de Berbérie où la terrasse ait été la couverture normale des mosquées : nous avons nommé l'Ifriqiya, la Tunisie actuelle.

L'anatomie des arcs et de leurs supports va nous aider à préciser cette hypothèse.

Nous avons dit que les arcs, qui longent les nefes et les enjambent, sont des arcs outrepassés, dont le sommet est quelquefois brisé et dessine un angle à peine indiqué, plus souvent déformé : les deux grands arcs de cercle qui les composent se raccordant par un arc de cercle très petit. Ce tracé est d'un usage habituel dans l'Ifriqiya du IX^e et du X^e siècle. On le rencontre notamment à la Grande Mosquée de Kairouan et au Ribât de Sousse, construits au IX^e siècle par les émirs aghlabides, à la Mosquée de Mahdiyya, œuvre des Khalifes fâtimides (X^e siècle), et à la mosquée de Sfax, dans une partie que l'on peut dater au plus tard de 370 de l'hégire (981 AD).

Nous avons signalé que ces arcs reposaient sur le chapiteau des colonnes par l'intermédiaire d'impostes. Ces parallépipèdes de maçonnerie montent au nu du tailloir ou légèrement en retrait. Des tirants de bois, consolidant la construction, s'engagent dans ces curieux organes d'architecture.

Ce n'est pas ici le lieu d'en rechercher l'origine lointaine, de déterminer quel rapport existe entre eux et les entablements fragmentaires dont parfois les architectes romains surmontaient très illogiquement la colonne. L'auteur de la mosquée de Ténès n'a le mérite, ni de leur création, ni de leur introduction dans l'art de l'Islâm. La Mosquée de 'Amr, à Fostât (Vieux Caire) (1), rebâtie à la fin du VII^e et au commencement du VIII^e siècle, contient

(1) Cf. Corbet, *The history of the Mosque of Amr*, ap. *J. of the roy. As. Soc.*, 1890, p. 759. — Rivoira, *Architettura musulm.* pp. 27-33.

déjà, outre les arcs outrepassés, brisés ou déformés, les impostes en parallépipède, reliées entre elles par des tirants de bois et portant sur des colonnes. La Grande Mosquée de Kairouan, qui semble bien, à cet égard, procéder de la vieille mosquée égyptienne, a de même des impostes où s'engagent des tirants (fig. 2). Les impostes ont permis de surélever les arcs au-dessus des colonnes, dont on ne

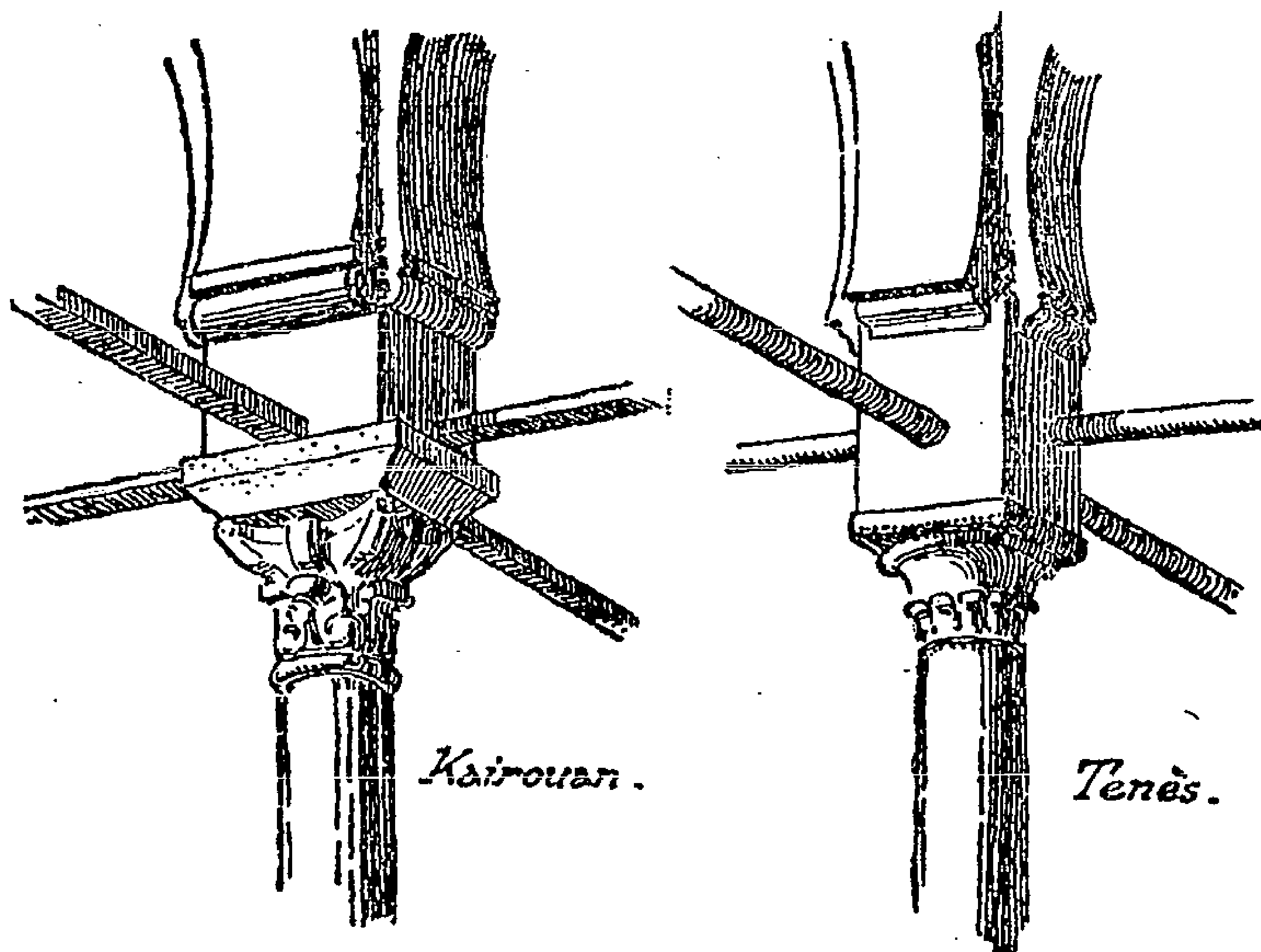


FIG. 2

pouvait changer la hauteur, puisqu'elles étaient empruntées à d'autres édifices ; les tirants maintiennent l'écartement des murs et consolident l'édifice entier.

Cet artifice de construction, expérimenté en Égypte, repris par l'Ifriqiya du IX^e siècle, à la Grande Mosquée de Kairouan, comme à celle de Tunis, devait se maintenir plusieurs siècles en Berbérie orientale. Son adoption à Ténès, comme celle des arcs déformés et des terrasses, atteste une influence assez inattendue mais évidente

de la Berbérie orientale — ou à la rigueur de l'Égypte — dans cette région maritime du Maghreb.

Est-il possible de la localiser dans le temps et d'indiquer une date pour l'édification de la mosquée de Ténès ?

Il semble difficile de supposer une influence de l'Ifriqiya postérieure au XI^e siècle. Dès l'an 390 (1000 de notre ère) le chef des Maghrâwa, s'étant emparé de Ténès, y avait fait célébrer la prière au nom du khalife de Cordoue et de son tout-puissant ministre El-Mançoûr (1). On peut présumer que, si quelque courant artistique dût atteindre Ténès après l'an 1000, il venait plutôt de l'Andalousie. Avant cette date, au contraire, Ténès faisait partie du territoire des Çanhâja, qui reconnaissaient l'autorité des Fâtimides, résidant à Kairouan, puis au Caire. Certains traits archaïques, comme l'emploi des colonnes chrétiennes, nous ont d'ailleurs incités à identifier la mosquée actuelle avec celle qu'ont pu connaître les informateurs d'El-Bekrî, dans la première moitié du XI^e siècle. Nous craindrions de lui attribuer une date bien reculée en la considérant comme contemporaine de la fondation du Vieux Ténès, en 875. Il paraît plus raisonnable de la placer vers le X^e

(1) Rappelons les circonstances importantes de l'histoire de Ténès, jusqu'au XII^e siècle. Des marins andalous, qui avaient coutume de passer l'hiver sur la côte de Ténès, y avaient établi un poste fortifié en 262/875. Cette première population, qui, d'après El-Bekrî, logeait sous des tentes, s'accrut de Berbères de l'arrière pays, venant notamment de Souq Ibrahîm, sur le Chélif au S. S. O. de Ténès. En 298/910, la ville fut occupée par des troupes fâtimides conduites par Aboû 'Abd Allah. Au cours du X^e siècle, elle faisait partie du domaine des Çanhâja (qui, vers 950, fondèrent Miliana), mais devait d'ailleurs se trouver sur les confins de ce domaine. En 390/1000 elle fut enlevée aux Çanhâja, par Zîrî ben'Atîya, le Maghrawî, vassal de Cordoue. En 473/1080, l'Almoravide Yoûsof ben Tâchfin s'empara de Ténès et de la région jusqu'à Alger et fit disparaître dans le Maghreb central « toute trace de la puissance des Maghrâwa ». Ibn Adhâri, *Bayân*, éd. Dozy, I, 110, 161, tr. Fagnan. I, 152, 225 ; Bekrî, éd. Alger 1911, p. 61, tr. 1913, p. 128 ; I. Khaldoun, *Berbères*, éd. II, 46, 63, 92, tr. III, 247, 272, 314.

siècle : le rayonnement de l'Ifriqiya était encore très grand et les circonstances historiques rendent très admissible l'emploi, à cette époque, d'ouvriers venus de la Berbérie orientale.

*
* *

Cependant le plan de la mosquée soulève un autre problème d'origine plus malaisé à résoudre.

Une des particularités les plus frappantes de ce plan est l'orientation donnée aux nefs. Comme nous l'avons dit, contrairement à l'ordonnance presque invariablement adoptée, ces nefs sont parallèles, non perpendiculaires au mur où se creuse le mihrâb, dit mur de la qibla. Ce sont des nefs transversales. Ici, l'imitation des mosquées ifriqiyennes ne saurait être invoquée. Ni Kairouan, ni Tunis ne fournissent rien de semblable. Il faut aller chercher les modèles possibles en Syrie ou en Egypte. En Syrie, le Grande Mosquée de Damas et la Mosquée de Baalbeck, en Egypte, la Mosquée d'Ibn Toûloûn (fin du IX^e siècle), appartiennent au même genre. Est-ce à dire que notre petite mosquée de Ténès procède directement de ses sanctuaires augustes et lointains ? Cela n'est pas impossible. Mais on ne peut l'accepter que comme une hypothèse provisoire. En attendant que des exemples reconnus en Tunisie (la Tunisie a encore beaucoup à nous apprendre) nous aient révélé que la mosquée de Ténès lui a emprunté la disposition de ces nefs, comme elle lui demandait le tracé de ses arcs et l'anatomie de ses supports, nous la tiendrons pour un exemplaire maghrebin d'un type créé en Egypte ou en Syrie.

Au reste, un fait doit être rappelé, qui augmente singulièrement l'intérêt de ce petit problème. La mosquée de Ténès n'est pas la seule en Maghreb dont la salle de prières comporte des nefs transversales. Ce plan semble avoir été celui des plus vieux sanctuaires de Fès. Il subsiste dans la vénérable mosquée d'El-Qarawîyn. Celle-ci a subi

des extensions et des remaniements sur lesquels le *Roùdh-el-Qirtas* et la *Zahrat el-As* nous ont assez copieusement renseignés. La première mosquée, qui serait de 859, aurait été agrandie en 956, puis vers 1135. Le récit des chroniqueurs permet de croire que la croissance se fit par cristallisation autour du noyau initial. En tous cas, s'il y eut reconstruction totale, on peut supposer que cette reconstruction ne modifia pas l'orientation primitive des nefs de la mosquée. Elle comportait quatre nefs transversales précédées d'une cour. Sensiblement contemporaine de la Qarawîyn, la Mosquée des Andalous, qui paraît avoir subi des transformations beaucoup plus considérables encore, comportait, au temps d'El-Bekrî, six nefs « dirigées de l'Est à l'Ouest », c'est-à-dire perpendiculaires à la direction normale (1).

Quel modèle avait inspiré l'ordonnance de ces deux mosquées du milieu du IX^e siècle ? Il semble qu'il ne faille pas aller chercher bien loin. Le texte d'El-Bekrî nous laisse supposer que la mosquée des Chorfa, bâtie par Idrîs ben Idrîs, en 806 et 814, présentait déjà ces dispositions caractéristiques. L'édifice, attribué par le géographe au fondateur de Fès, a « trois nefs, qui s'allongent de l'Est à l'Ouest, plusieurs vestibules et une grande cour plantée ». Il est tout naturel que les deux mosquées des Andalous et de Qarawîyn procèdent de ce sanctuaire local, vénéré entre tous.

Mais une autre question se pose : dans quel rapport est la mosquée qui fait le sujet de cette étude avec les sanctuaires de Fès ? On ne peut guère songer à une influence du Maghreb extrême sur cette mosquée de Ténès, qui porte, d'autre part, la marque si nette d'une influence venue d'Orient. Faut-il, au contraire, y voir un relai de la formule syrienne sur la route qui aboutit à Fès ? La date la plus reculée que l'on puisse admettre pour Ténès

(1) Bekrî, éd. 116, tr. 227-228.

(875) ne permet pas de le supposer. Tout au plus pouvons-nous considérer ce petit sanctuaire algérien comme attestant l'existence ancienne, sur le sol berbère, mais en dehors de Fès, du même type de mosquée que la Mosquée des Chorfa et celles qui s'y rattachent (1).

A. DESSUS LAMARE et G. MARÇAIS.

(1) Comme on le voit, la question d'origine de ce type reste posée et nous ne sommes pas en mesure de lui donner une solution satisfaisante. Nous nous contenterons de présenter ici une remarque, qu'il conviendrait d'examiner avec plus d'ampleur. Peut-être est-il à propos de rappeler la présence ancienne à Ténès d'un chérif — un de ces chorfa fugitifs, disséminés en Maghreb. El-Bekri (*loc. cit.*) dit que les seigneurs de Ténès ont pour ancêtre Ibrahîm, cet Ibrahîm étant petit-fils de Solaymân, le frère, installé à Tlemcen, d'Idrîs de Fès. On pourrait voir dans le type de mosquée adopté à la fois à Fès et à Ténès un type en quelque sorte *chérifien*, dont l'origine serait à chercher, soit à Damas — dont la Grande Mosquée était l'œuvre de la puissance rivale — soit dans quelque autre région — Hidjaz ou Irâq — d'où venaient les Chorfa du Maghreb.